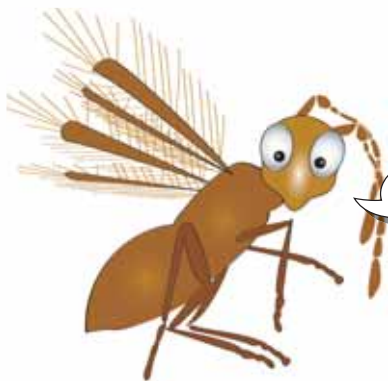


# SAUMUR CHAMPIGNY

*l'Esprit d'un Terroir*



*Programme*  
**BIODIVERSITÉ** et **PAYSAGE**  
*du Saumur-Champigny*



Suivez moi !

*Anagrus vous emmène à travers  
les vignes du Saumur Champigny  
à la découverte de la Biodiversité...*

# L'AOC SAUMUR-CHAMPIGNY



## L'AOC SAUMUR-CHAMPIGNY

Créée en 1957, l'AOC se situe au Sud-Est de Saumur dans un triangle délimité au Nord par la Loire, à l'Ouest par le Thouet et au Sud-Est par la forêt de Fontevraud.

## SURFACE EXPLOITÉE

1490 ha répartis sur 9 communes : Saumur-Dampierre sur Loire, Souzay-Champigny, Parnay, Turquant, Montsoreau, Varrains, Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg.

## CÉPAGES AUTORISÉS

Cabernet Franc (principalement), Cabernet sauvignon, Pineau d'Aunis.

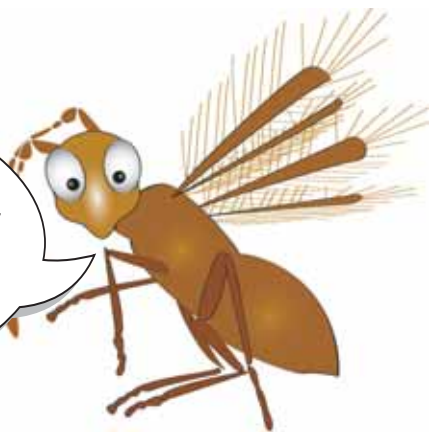
## TERROIR

Argilo-calcaire.

## DE MEMOIRE D'ANAGRUS...

*... je n'avais encore jamais vu ça !  
Autant de viticulteurs qui se rassemblent  
pour développer la biodiversité dans leur vignoble.*

*Suivez moi tout au long de cette exposition  
et découvrez cette expérience menée  
par les vigneron.*



*« Depuis 2004, le Syndicat avec l'ensemble des vigneron du Saumur-Champigny s'est engagé à préserver et développer la biodiversité dans le vignoble.*

*Cette action collective a pour but de mettre en œuvre un paysage qui nous permette de développer la biodiversité et ainsi de lutter contre les ravageurs de la vigne.*

*Dans cette entreprise, nous avons besoin de tous ceux qui ont les moyens et l'envie de construire ce paysage : viticulteurs mais aussi communes, habitants, entreprises...*

*Je vous souhaite une bonne visite et vous invite à nous contacter si, vous aussi, vous souhaitez participer à cette belle aventure.»*

**Fredrik FILLIATREAU,**  
*Président du Syndicat.*

# UN PAYSAGE VITICOLE PROPICE AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE



*Le vignoble Saumur Champigny est une mosaïque de murs, de bois, de talus et de haies que les vigneronns ont construits au fil des temps en exploitant leurs vignes. Ces habitats sont des lieux de vie pour tous les animaux qui, comme moi, vivent ici.*



Arbre isolé



Muret



Mur



Haie



Talus



Vigne non enherbée



Bois



Vigne enherbée

## LES BOIS EN HAUT, LES VIGNES SUR LE COTEAU

Le paysage de l'appellation se dessine en deux grands secteurs depuis le coteau de la Loire et les rives du Thouet vers les bois du massif forestier de Fontevraud. Entre ces composantes fortes qui délimitent l'appellation, les vignes occupent les pentes les mieux exposées et les bosquets dominent les buttes ou les terres moins productives.



Réalisation : DEBROIZE Jeanne-Marie, FICHET Lucile, GOURBILIERE Claire, POTIER de COURCY Guillaume



Le sous-sol est composé de calcaire qui donne son caractère au Saumur Champigny et d'où est extrait le tuffeau. C'est cette pierre blanche qui a été utilisée pour la construction des châteaux de la Loire mais aussi des habitations, des murs ou des loges de vigne.



Des viticulteurs m'ont dit...

... que le vignoble Saumur-Champigny est marqué par de nombreux arbres isolés. Plantés çà et là généralement en bordure de chemin ou plus rarement au milieu d'une parcelle de vigne, ces arbres fournissaient du bois de chauffage ou du bois d'oeuvre ainsi que des fruits très appréciés. Depuis cinquante ans, ces arbres ont progressivement disparu du paysage viticole. Depuis cinq ans, les viticulteurs du Saumur-Champigny participent aux campagnes de replantation de ces arbres emblématiques du vignoble.

# LA BIODIVERSITE POUR RETABLIR LES EQUILIBRES NATURELS

*Vous avez déjà entendu parler de la biodiversité.  
Mais si ! C'est la diversité des espèces animales et végétales.  
Dans le Sautour-Champigny, les viticulteurs essayent de favoriser le maintien  
d'une biodiversité fonctionnelle qui aide à lutter contre les insectes  
qui s'attaquent à leurs vignes. C'est pour me fournir toutes les ressources  
naturelles qui me sont nécessaires pour vivre qu'ils plantent des haies  
et enherbent leurs vignes.*



## PLUS DE DIVERSITÉ VÉGÉTALE...

Pour accueillir la biodiversité animale, les viticulteurs ont choisi d'implanter des arbres et arbustes qui poussent sur l'appellation ou dans la région, comme le cornouiller sanguin, le fusain d'Europe, l'amandier ou la viorne lanlone. Moi, il y a des essences que je préfère comme l'Eglantier, c'est un rosier sauvage, le prunellier ou le noisetier. Ce sont toutes des essences sur lesquelles je me nourris et me reproduis.



## ...POUR PLUS DE DIVERSITÉ ANIMALE

Toute cette variété végétale ça attire des animaux qui, comme moi, s'attaquent aux ravageurs de la vigne : des araignées, des acariens comme les typhlodromes, des oiseaux ou encore des punaises.

Des viticulteurs  
m'ont dit...



... que le maintien de la biodiversité dans un espace cultivé permet de rétablir les équilibres naturels, notamment les relations qui existent entre les espèces au sein d'un écosystème. Ainsi le maintien de la biodiversité permet de développer une lutte contre les ravageurs grâce au développement d'auxiliaires de cultures.

# VERS UN RESEAU DE ZONES ECOLOGIQUES RESERVOIRS

Les viticulteurs, se sont engagés dans un programme d'implantation de haies permettant de connecter les Zones Ecologiques Réservoirs entre elles. Cela permet d'assurer la diffusion de la biodiversité dans le vignoble.



- ▲ Piège ravageurs
- Arbre isolé
- Haie
- Muret
- Mur
- Talus
- ▨ Vigne non enherbée
- ▨ Vigne enherbée
- Bois

**... SUR LES PARCELLES,  
COMME EN DEHORS.**

Les parcelles de vignes ne sont pas les seuls espaces concernés par ces aménagements. Les cultures céréalières, les bords de routes, les jardins de particuliers jouxtant les vignes peuvent tout aussi être aménagés.

## ET LES VITICULTEURS PLANTAIENT DES HAIES...

Depuis 2005, les viticulteurs ont déjà plantés plus de 9 km de haies.

A partir de 2008, le Syndicat, va aménager des espaces non cultivés qui ont été identifiés par les chercheurs.

Les viticulteurs continueront à observer les populations d'insectes ravageurs de la vigne et mesurer ainsi l'efficacité des aménagements réalisés.



----- Aménagements réalisés



Des viticulteurs m'ont dit...

... que les Zones Ecologiques Réservoirs mises en place sur l'AOC Saumur-Champigny s'inspire des directives de l'organisation internationale de lutte biologique en matière de production intégrée de raisins. Celle-ci stipule «qu'au moins 5% de la surface totale d'une exploitation, d'une commune ou d'une région doit être réservée et aménagée en aire de compensation écologique sans utilisation de pesticides et d'engrais afin d'améliorer la biodiversité faunistique et floristique».

Les tournières et les haies sont identifiées comme des éléments majeurs. Une grande diversité dans leur composition et leur structure doit être recherchée en favorisant les espèces locales. Les bordures, les talus ou les murs de pierre sont également des structures écologiques qui jouent un rôle dans le maintien de la biodiversité.

# LA BIODIVERSITE POUR RETABLIR LES EQUILIBRES NATURELS



*Depuis 2004, le Syndicat et les viticulteurs aménagent leurs vignes pour réintroduire des arbres et des arbustes locaux qui abriteront la faune utile.  
Voici quelques exemples de réalisations concrètes.*

## LA HAIE BUISSONNANTE ...

Ici, sur la commune de Chacé, un viticulteur a planté en 2005 une haie de 170m composée d'arbustes buissonnants.



## L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ...

La commune de Parnay a aussi participé en plantant des essences locales autour de son bassin d'orage. Cet espace va être colonisé naturellement par des plantes locales et accueillera de nombreux insectes et petits animaux.

## LE BOSQUET ...

Les viticulteurs qui ont des espaces plus grands, ont créé de petits bosquets avec des arbres plus imposants comme des chênes, des noyers, des érables...

Ils ont aussi planté des fruitiers sauvages qui produiront des fruits pour les animaux.



## LES ARBRES ISOLÉS ...

Tu auras peut être remarqué la présence de noyers et d'amandiers sur l'appellation. Les viticulteurs participent aussi aux campagnes de replantation organisées par le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine.

Des viticulteurs  
m'ont dit...



*... que les haies plantées dans le Saumur-Champigny participent au développement de la biodiversité, mais qu'elles remplissent aussi de nombreuses autres fonctions :*

- absorption des eaux de ruissellement,
- lutte contre l'érosion des sols,
- délimitation d'une parcelle,
- embellissement des exploitations,
- etc.

*Les plants qui composent la haie sont donc choisis en fonction du site d'implantation, des contraintes du sol et du souhait du planteur.*

*Les viticulteurs m'ont également précisé que le rôle de la haie dans la diffusion de la biodiversité et des auxiliaires de culture est optimisé par la présence d'un enherbement diversifié au sein même des parcelles de vigne. Les vignerons s'attachent donc à laisser leurs vignes enherbées : les talus, les tournières mais aussi entre les rangs de vigne.*



## PARTICIPES TOI AUSSI...

*En plantant dans ton jardin une haie composée d'essences locales, comme celles utilisées pour les haies bocagères.*

*Le site Internet du Syndicat relaie toutes ces informations.*

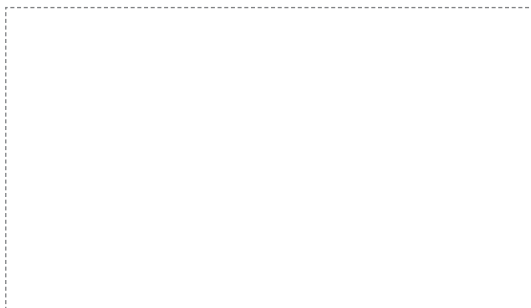
# SAUMUR CHAMPIGNY

*l'Esprit d'un Terroir*

**Syndicat des Producteurs  
de Saumur Champigny**

25 rue Beaurepaire - 49400 Saumur  
Tél. 02 41 51 16 40 - Fax 02 41 51 16 14

[www.saumur-champigny.com](http://www.saumur-champigny.com)



### LES PARTENAIRES DU PROJET :

Exposition réalisée avec le soutien de :



Partenaires du Syndicat :



Partenaires associés :

